

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

														atio										
)ata																						
													et I									ier		
		6/(01												
																						45		

1. Intitulé du projet

Création d'une halte ferroviaire sur la ligne Toulouse-Bayonne à Bordes (64)

2. Identi	fication du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique	
Nom	CASSESSES Prénom Estate de la libraria de la
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	SNCF Réseau
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	James Soldevila, Directeur d'opération
RCS / SIRET 1411 2 1 2 1 8 1 0 1 1 7 1 2	Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5°) Infrastructures ferroviaires	Création d'un nouvel arrêt ferroviaire par la réalisation de 2 quais de 144 ml chacun.
b) Haltes ferroviaires ou points d'arrêt non gérés;	Création d'une passerelle de 2,50 m de large, 5,80 m de haut minimum et 15 m de longueur.
travaux entraînant une modification substantielle de	Aménagement d'accès voirie aux parkings.
l'emprise des ouvrages	
7°) Ouvrages d'art	
b) Pont d'une longueur inférieure à 100 mètres	
6°) Infrastructures routières	
d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet se décompose de la manière suivante :

Sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau :

- -La création d'une halte ferroviaire au niveau du chemin latéral à Bordes, entre les gares existantes de Pau et Lourdes (ligne Bayonne-Toulouse) comprenant :
 - La création d'une passerelle piétonne
 - La mise en accessibilité de la future halte pour les personnes à mobilités réduites (PMR) :
 - Ascenseurs pour la passerelle piétonne
 - rampes d'accès piéton aux quais avec dalot enjambant le canal

Sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Bordes :

- Création de deux aires de stationnement pour un nombre total de 90 places environ et une surface de 600 m2 et accès voirie.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet	
La halte de Bordes va être créée dans le cadre du projet de développement de l'offre de service TER périurbain autour de Pau. Il s'accompagne d'aménagements visant à rendre accessible pour tous (PMR) cette halte.	
At 3 decempagne a unicing cinema visualit a fondire decessible pour tous (1 14th) contentante.	
en en frankrike de en	
[1]	
i de la vivera de la comencia de la competitor de la competitor de la competitor de la competitor de la compet La competitor de la compe	
4.3 Décrivez sommairement le projet	
4.3.1 dans sa phase de réalisation	
Les travaux d'aménagement de la halte se dérouleront sur une période de 4 mois de manière alternée de jour et de nuit nécessitant un arrêt ponc	ctuel de la circulation
Une opération coup de poing de 15h est nécessaire pour la création de la passerelle avec un arrêt de la circulation.	
Une rampe d'accès PMR avec dalot enjambant le canal sera aménagée afin d'accéder au quai V2 depuis la voie publique.	
Côté V1, la construction du quai nécessitera de poser un cadre hydraulique et de recouvrir le fossé existant en partie arrière qui sera busé. L'accès au quai côté V1 se fera depuis le quai V2 par une passerelle (escalier et ascenseur) enjambant les voies.	
Li acces au quai cote vi se teta depuis ie quai vz pai une passerene (escanci et ascenseur) enjambani les voies.	
making pamban 19 per erang berang berang pambang penggang penggan penggan penggan penggan penggan penggan peng Panggan	
1990년 1일 : 1995년 - 199 1997년 - 1997년	MARIO INCIDENTAL INCID
	-
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
4.3.2 dats sa pilase a exploitation	
La nouvelle halte accueillera une partie du trafic TER existant de la ligne Bayonne-Toulouse sans augmentation du trafic actuel.	
Aucun personnel d'exploitation ne sera en demeure sur le site.	
	XXXXXX
	DOX:110.00
	TO THE PARTY AND
	- ·
	NOTION TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PARTY O
	- MATERIAL AND
	11117/44-0
	and the same of th

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité administrativ dossier(s) d'autorisation(s).	rative(s) d'autorisation le projet ve de l'Etat compétente en	a-t-il été ou sera- matière d'enviror	t-il soumis ? nnement devra être jointe au(x)
- Concertation article L.103-2 du code de l'urbanis - Demande d'autorisation d'établissement recevant - Il est possible qu'une déclaration au titre de la pod'incidence Natura2000 - Permis de construire - Déclaration de projet	du public (ERP)	nénagement du dalot pou	r franchir le canal) ainsi qu'une évaluation
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure Ce formulaire est rempli dans le cadre de la procéd			du 29 Décembre 2011 portant la réforme
aux études d'impact en vue de la déclaration préalat	ble de travaux en mairies et d'éventuelles	autres procédures admini	stratives nécessaires pour le projet.
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro) de l'opération - pre	
- Longueur des quais :	rs caractéristiques		Valeur - 144 ml
- Largeur des quais : - Largeur de la passerelle piétonne :			- 2,50 mètres - 2,50 mètres
- Hauteur de la passerelle piétonne : - Longueur de la passerelle :			- 5,80 mètres minimum - 15 mètres
- Aires de stationnement :			- environ 350 m2 pour 50 places - environ 250 m2 pour 40 places
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographique	s¹ Long. <u>0</u> ° <u>16</u>	49 " 529 Lat. 43 ° 14 * 31 " 189
Halte de Bordes :	Pour les rubriques 5° a), 6° b)	et d), 8°, 10°, 18°,	28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
Chemin Latéral 64510 Bordes	Point de départ :	Long°	
	Point d'arrivée :	Long°	'"Lat°'"
	Communes traversées :		
		•	
			Out X Nov
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet c			
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a		erode d'impaci i	Oui Non
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progran			Oui Non X
Si oui, de quels projets se compose l			
	The second secon		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Le long de la voie 1, sur le linéaire du	es voies i projet, u projet, u	le lieu ferroviai n fossé le n canal (res 1 et 2 sont en profil rasant et l'environnement est composé de champs et de serres. onge la plateforme ferroviaire. Canal de la Plaine) longe la plateforme ferroviaire.
Existe-t-il un ou plusieurs do concernés) réglementant l'or Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	CCUPO Le Plan	tion de Local d	rbanisme (ensemble des documents d'urbanisme Oui X Non es sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non 'Urbanisme (PLU) de la commune de Bordes a été réalisé en 2008 puis révisé en 2012 et 2014 : et se situe en zone 1AU et 2AU (zones à urbaniser)
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux			ments ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non
Complétez le tableau suivant http://www.developpement-	, parto	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	Les ZNIEFF les plus proches se situent toutes à 1 km : - ZNIEFF I : Saligues amont Gave de Pau, Bois de Benejacq, Bois de Bordères, Bois de Boeil, Bois de Bordes. - ZNIEFF II : Réseau hydrographique du cours inférieur du gave de Pau
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	La zone humide la plus proche se situe à plusieurs centaines de mètres
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		La commune de Bordes se situe sur une zone de niveau 4 pour les risques sismiques. Les règles de construction parasismique sont applicables aux bâtiments et ponts « à risque normal ».
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?	X		La commune de Bordes se situe dans la zone de répartition des eaux du bassin Adour-Garonne
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	Le site classé le plus proche se situe à 10 km : - Les Horizons palois : parc du château de Franqueville Le site inscrit le plus proche se situe à 5 km : - La chapelle de Piétat et ses abords
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	La zone Natura 2000 la plus proche se situe à 500 mètres à vol d'oiseau : - Gave de Pau La connexion au Gave par le canal de la Plaine est située à environ 5 km du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
essources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	X		Des matériaux seront nécessaires pour la réalisation des aires de stationnement, des quais et des passerelles piétonnes. La quantité, la nature et la provenance de ces matériaux ne sont à ce stade des études pas encore connues.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Lors de la mise en place du dalot, des perturbations ponctuelles sont possibles (turbidité de l'eau). Le dalot reposant sur les berges, aucune destruction de la biodivers n'est envisagée. L'ouvrage ne modifiant ni la section hydraulique du canal et ne nécessitant aucun aménagement dans le lit mineur, il n'y aura aucune incidence sur la continuité écologiq
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	Du fait du faible linéaire du canal potentiellement perturbé par les travaux (moins d'u dizaine de mètres), du fait de l'extrême brièveté de l'épisode perturbateur (quelques jours), du fait des mesures de réduction qui seraient prises par SNCF Réseau en phase chantier (filtre à paille pour limiter les départ de MES) et étant donné la distance de 5 entre le site Natura 2000 et la zone du projet, il est raisonnable de considérer que les t n'auront pas d'incidences sur le site Natura 2000.

		<u> </u>		Les installations et accès chantier coté V1 ainsi que la construction des aires de stationnement
				consommeront des espaces agricoles.
	Engendre-t-il la			Une étude hydraulique et des travaux pour canaliser le fossé coté V1 seront nécessaires.
	consommation			
	d'espaces naturels,	x		
		LA.		
	agricoles, forestiers, maritimes?			
	manimes ?			
6 2 B B B B	0.00 (0.00 0.00 0.00 0.00 0.00			
	Est-il concerné par			
	des risques		X	
0.0000000	technologiques?		(A)	
0.000	reeriinojogiques :			
				Risques sismiques de niveau 4 sur la commune de Bordes : le risque est moyen.
Risques	Fatt .			
et	Est-il concerné par	\mathbf{x}		
nuisances	des risques naturels?	LEA	i salaman .	
				#35### 1 January 1997 1998
	Engendre-t-il des			
	risques sanitaires ?			
The state of the state of	usdoes satilitaties ;		X	
	Tet il canadana (mar			
	Est-il concerné par	ПП		
	des risques	l U	X	
	sanitaires ?			
		8		
			1.4.4	
Commodités				
Commodités de				Le chantier sera ponctuellement source de bruit. Le chantier respectera les directives du code
de	Est-il source de			de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses
1637/2507/2154/93137/93/9500/03/97/7453/0	Est-il source de	 X]		
de		E		de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses
de	Est-il source de bruit ?			de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses
de	Est-il source de	X	X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses
de	Est-il source de bruit ? Est-il concemé par des nuisances		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses
de	Est-il source de bruit ? Est-il concemé par des nuisances		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses
de	Est-il source de bruit ? Est-il concemé par des nuisances		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des	X		de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ?			de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances			de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations. Elles seront localisées uniquement
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations. Elles seront localisées uniquement aux abords de la zone du chantier.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations. Elles seront localisées uniquement
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des vibrations ?		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations. Elles seront localisées uniquement aux abords de la zone du chantier.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations. Elles seront localisées uniquement aux abords de la zone du chantier.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des vibrations ?		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations. Elles seront localisées uniquement aux abords de la zone du chantier.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations. Elles seront localisées uniquement aux abords de la zone du chantier.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations. Elles seront localisées uniquement aux abords de la zone du chantier.
de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par		X	de la santé publique et s'inscrira dans une démarche environnementale afin de limiter ses impacts. La phase travaux est susceptible d'engendrer des vibrations. Elles seront localisées uniquement aux abords de la zone du chantier.

	(2000) 777 (2000) (2000	4		Les travaux de nuit peuvent entraîner des émissions lumineuses.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	X		
	CITIESIONS IONNINGUSES Y			
	Est-il concerné par			
	des émissions		X	
	lumineuses ?			
Park Spring Co.				La phase travaux entraînera une augmentation temporaire de trafic routier. La circulation
				des véhicules de chantier et les travaux engendreront des envols de poussières localisés
1040550				au niveau de la future halte et des aires de stationnement.
	Engendre-t-il des			
	rejets polluants dans	X		
	l'air?		.*	
A 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10				
				L'imperméabilisation des sols pour la création des quais et des aires de stationnement
				entraînera la mise en place d'un dispositif de gestion des eaux pluviales. A ce stade d'avancement du projet, l'exutoire final, entre le milieu naturel ou le réseau
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?			d'assainissement communal, n'est pas encore défini.
Pollutions	rejets riyaradılqdes ?	\mathbf{x}		
	Si oui, dans quel			
	milieu?			그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그 그
600000000				
				Le chantier sera potentiellement générateur de déchets inertes classiques du BTP. Ces déchets
	F222242421			seront évacués vers des filières adaptées en respect de la réglementation en vigueur.
	Engendre-t-il la production			
	d'effluents ou de	X	П	
	déchets non	Κχ		
	dangereux, inerfes, dangereux ?			
	- Solir Malacabasa			La création de la passerelle dans un paysage de plaine peut avoir un impact visuel sur
	Est-il susceptible de		- :	l'environnement. L'insertion paysagère de l'ouvrage sera prise en compte de part la
	porter atteinte au			consultation d'un architecte-paysagiste.
	patrimoine	(F)		
	architectural, culturel,	X		
	archéologique et)	
	paysager?			
Patrimoine / Cadre de				
vie /		x		Les parcelles empruntées pour l'accès au chantier, les installations coté V1 et la construction des
Population	Englands 121 (المراكبين ا	aires de stationnement sont des champs agricoles. L'usage du sol est compatible avec le projet
	Engendre-t-il des modifications sur les			puisqu'étant en zone à urbaniser.
	activités humaines			En outre, la commune a déja procédé à la réservation foncière des parcelles agricoles nécessaires l'aménagement des parkings.
	(agriculture,	X		
	sylviculture, urbanisme /			
	aménagements) ?			
 av av eller stoller fra ett eller stoller filt stoller stoller stoller filt stoller stoller stoller filt stoller stoller stoller stoller filt stoller sto	Barangan tahun penggan penggangan bandan penggan bandan bandan bandan bandan beranggan beranggan beranggan ber			No. of the contract of the con
	,			

	projet identifiées au 6.1 sont-elles	susceptibles d'être cumulé	es avec d'autres proj	ets connus ?
Oui Non X	Si oui, décrivez les quelles :			
			adda an galain ta ta ta dhean a t Ta dhean a ta dhean a t	
			tation of the second	
			i katurus pada pina pengalah dia Bahasa kepadan dalam dalam dia	
6.3 Les incidences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles	susceptibles d'avoir des eff	ets de nature transfra	ntière ?
Oui Non X	Si oui, décrivez lesquels :			
			titi sut Anna mende	
		NOW WATER TO BE TO SEE A STATE OF THE SECOND		
		valuation (facultatif)		
	iire rempli, estimez-vous qu'il est ne spensé ? Expliquez pourquoi.	écessaire que votre projet f	asse l'objet d'une étu	de d'impact ou
Le projet consiste en la réa	alisation d'un arrêt ferroviaire sur la ligne	e Toulouse-Bayonne afin d'améli	orer la desserte péri-urbai	ne de Pau.
	a pas augmenté avec la mise en service o l'implantation correspond à des emprises		Les aires de stationneme	nt seront aménagées su
des espaces agricoles. L'ac	ccès à la halte nécessitera d'aménager un	franchissement du canal de la Pl	aine et l'édification d'une	passerelle quai à quai.
	r localisation et la sensibilité des milieux raient dimensionnant, entreront dans le c		aible du projet sur l'enviro	onnement. Les travaux
See and the first against the reason property and the reason pro-				
	and the second of the second o			900

	8. Annexes	
	3.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	Х
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	Х
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans a'eau et cours d'eau;	X
1	3.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
	/euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que l parties auxquelles elles se rattachent	es
	Objet	
C	ahier de vue en coupe de la haite de Bordes	
	<u> 1949 de la composition della composition della</u>	,
		- Company of the Comp
		-
	9. Engagement et signature	
SSI HAS	Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	Maria Maria Salas
	Fait à Bordeau 06/07/2014 le.	
	Signature	
	45-1	
		No.



ANNEXES	Cerfa
	10/05/2016
	V_1
CREATION D'UNE HALTE FERROVIAIRE A BORDES	

Annexes CERFA

Création d'une halte ferroviaire sur la ligne Toulouse-Bayonne à BORDES (64)





	ANNEXES	Cerfa
		10/05/2016
VCF		V_1
SEAU	CREATION D'UNE HALTE FERROVIAIRE A BORDES	

ANNEXE 2 : Plan de localisation et situation du projet I.

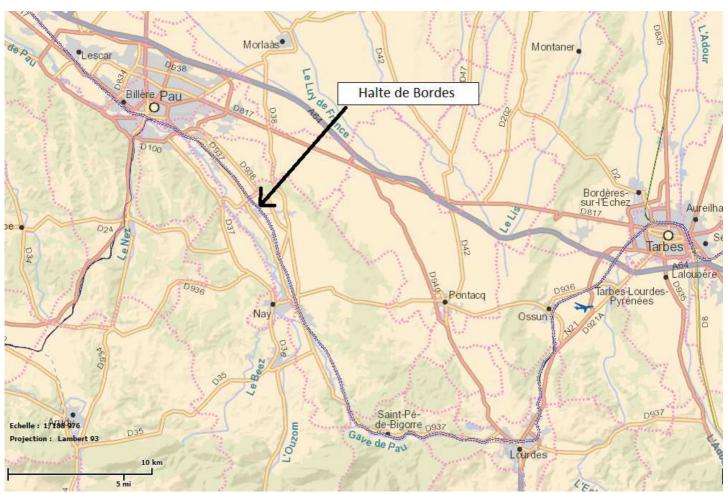


Figure 1 : Plan de localisation de la halte de Bordes sur la ligne Toulouse-Bayonne (IGN - SNCF RESEAU)



	ANNEXES	Cerfa
		10/05/2016
SNCF		V_1
RÉSEAU	CREATION D'UNE HALTE FERROVIAIRE A BORDES	

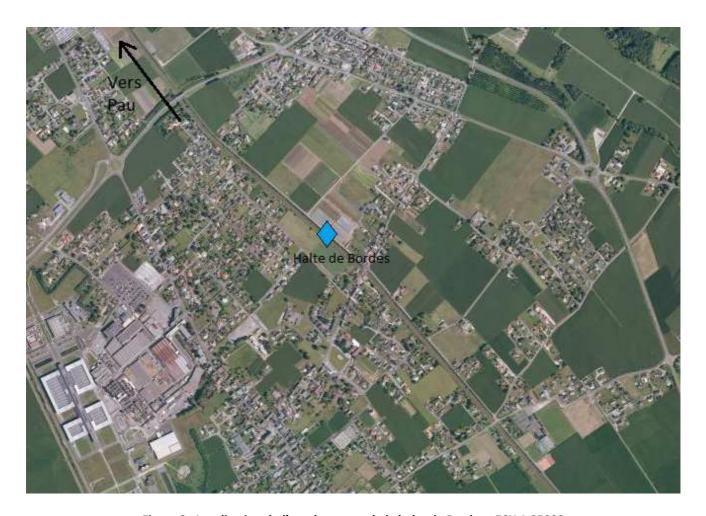


Figure 2 : Localisation du l'emplacement de la halte de Bordes - ECH 1:25000 (Géoportail)



	ANNEXES	Cerfa
		10/05/2016
VCF		V_1
SEAU	CREATION D'UNE HALTE FERROVIAIRE A BORDES	



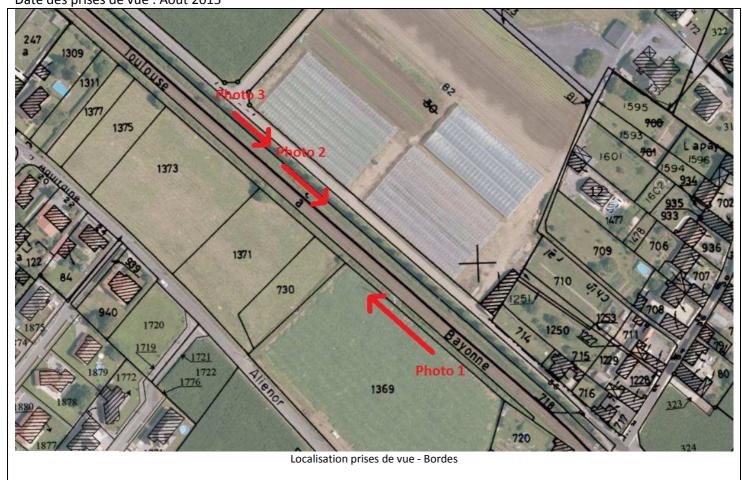
Figure 3 : Zoom sur le site de la halte de Bordes (Géoportail)



	ANNEXES	Cerfa 10/05/2016
SVCF		V_1
RÉSEAU	CREATION D'UNE HALTE FERROVIAIRE A BORDES	

Annexe 3 : Reportage photographique du site du projet II.

Date des prises de vue : Août 2015





ANNEXES	Cerfa
AININLAEO	10/05/2016
	V_1
CDEATION D'I INE HAI TE EEDDOVIAIDE A RODDES	



Photo 1 – Prise de vue direction Bayonne



Photo 2 – Prise de vue direction Toulouse



ANNEXES	Cerfa 10/05/2016
	V_1
CREATION D'UNE HALTE FERROVIAIRE A BORDES	



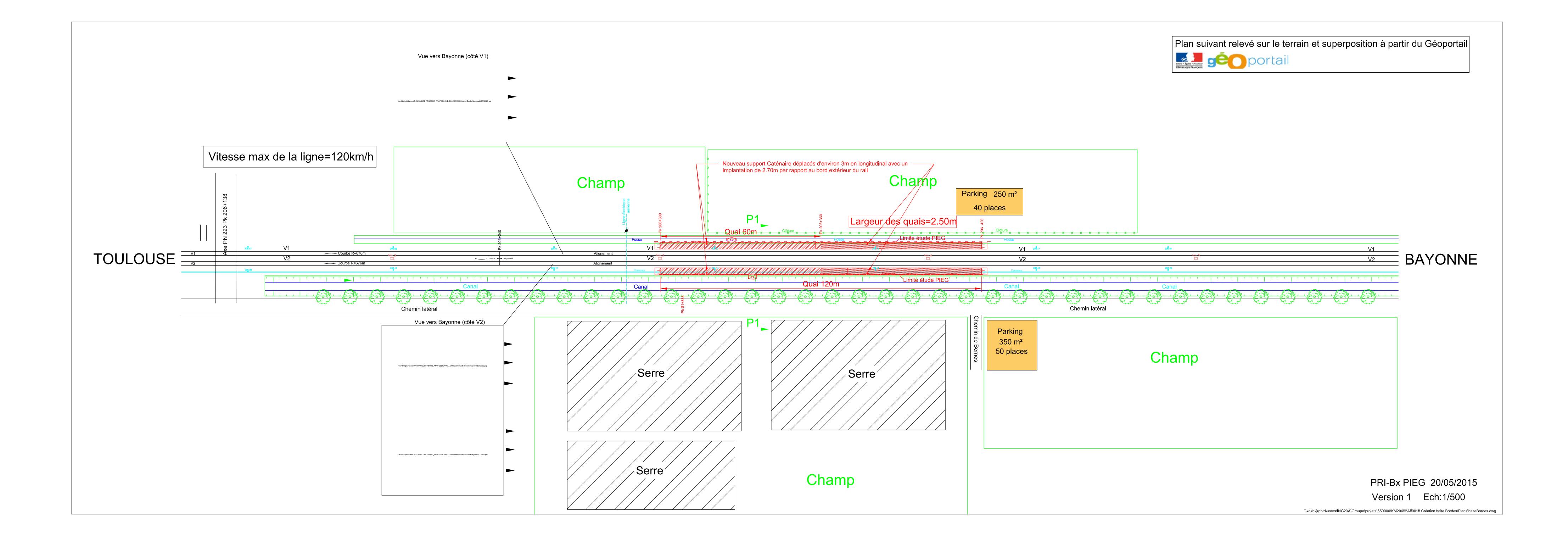
Photo 3 – Canal de la Plaine (direction Toulouse)



	ANNEXES	Cerfa
	AINIVEAEO	10/05/2016
Œ .		V_1
AU	CREATION D'UNE HALTE FERROVIAIRE A BORDES	



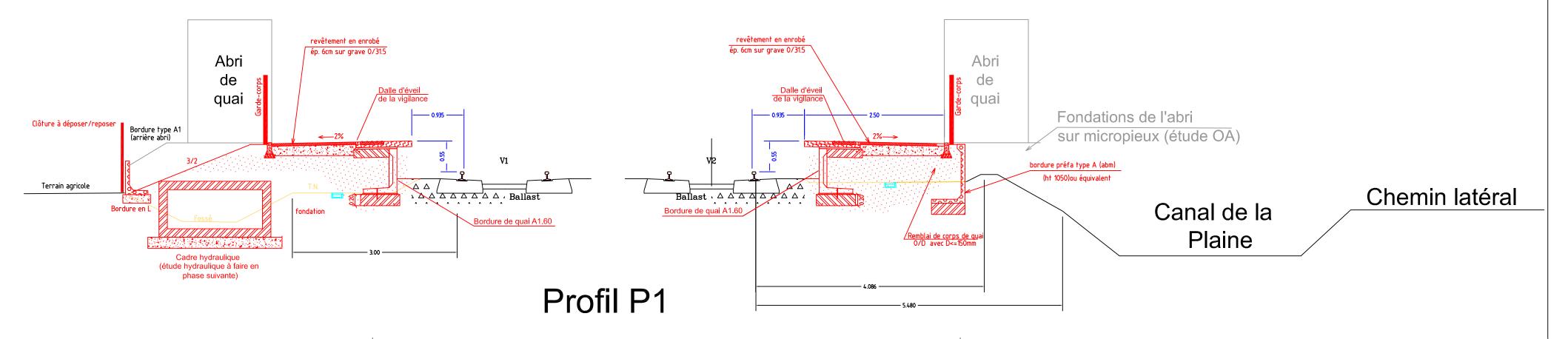
Photo 4 – Perspective de la future halte

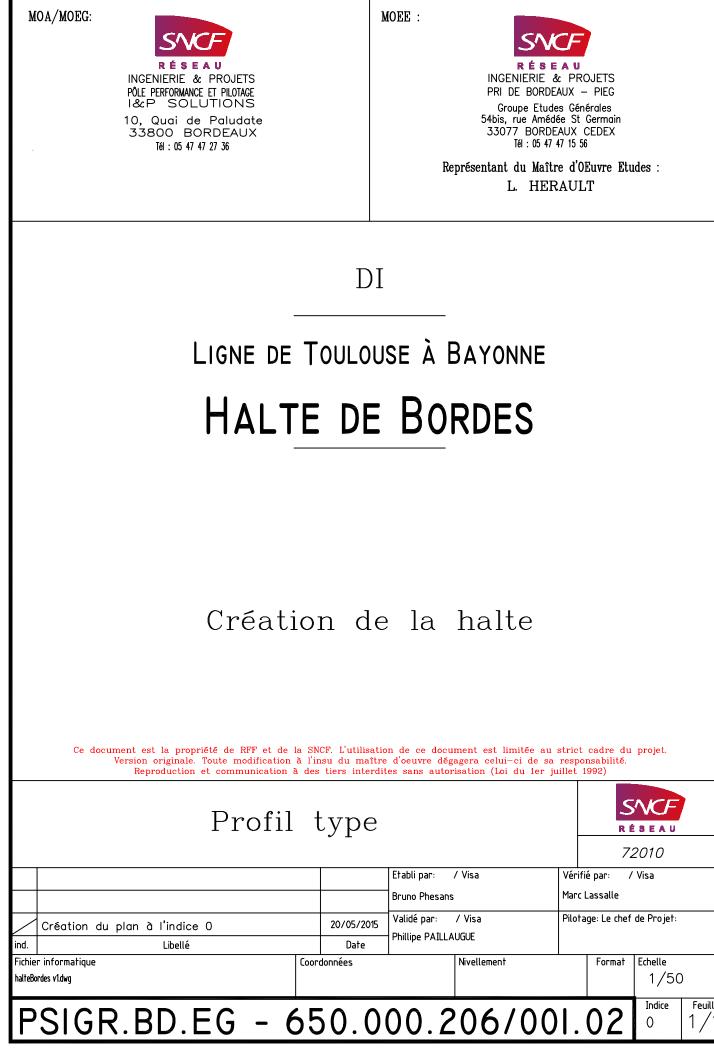




Vue vers Bayonne (PN 223 dans le dos)







\\xdkbxjrgbtd\users\ING23A\Groupe\projets\650000\KM206!!!\Aff001!! Création halte Bordes\Plans\halteBordes v1.dwg